

## **15. La crise locale antérieure à la crise globale, le devenir d'un terroir dans l'orbite de Yaoundé, Yemessoa I (1972-1985)**

par Christian SANTOIR (1)

La crise du cacao a mis en évidence la fragilité des systèmes agraires du Cameroun forestier. Omniprésent dans une multitude de petites exploitations auxquelles il fournit l'essentiel des revenus monétaires, le cacao est remis en cause au cœur même de sa principale zone de production. Depuis une dizaine d'années, les superficies n'évoluent guère dans les provinces cacaoyères du Centre et du Sud, si bien que les plantations vieillissent, malgré une augmentation substantielle des prix au producteur au début des années 80. En 1984, ces deux provinces ne produisaient plus que 58 % du cacao camerounais contre 81 %, dix ans plus tôt. La réduction de près de moitié du prix en 1989, n'encourage pas les planteurs à investir plus dans une culture dont la rente s'effrite.

En plus d'une très forte production cacaoyère (15 % environ de la production nationale en 1985), le département de Lékié étudié ici, a développé sa production vivrière, devenant ainsi le « grenier de Yaoundé » par le rôle important qu'il joue dans l'approvisionnement de la capitale, toute proche. L'importance et le dynamisme de la population étonnent ces résultats. En onze ans (1976-1987), la densité rurale est passée de 60 à 70 hab/km<sup>2</sup> suscitant une pression accrue sur les terres. Le manque de terre, la proximité de la capitale, vont de pair avec une forte émigration qui est enracinée dans les stratégies individuelles et familiales et que la crise générale ne va pas contribuer à diminuer. Le département de la Lékié fournit donc actuellement un condensé des problèmes que rencontrent, à des degrés divers,

---

(1) Géographe. Adresse : ORSTOM, BP 1386, Dakar, Sénégal.

les autres régions du Cameroun méridional et constitue ainsi un bon observatoire pour suivre les réactions des paysans face à une crise d'ampleur nationale. Nous les étudierons ici, à partir du terroir de Yemessoa I (2).

## 1. Une décennie d'aggravation de la situation locale

### 1.1. Une population mal « ajustée » à son espace

Yemessoa I est un gros village de 925 habitants au recensement de 1976, constitué de quatre « hameaux ». En 1985, la densité générale du terroir était de 124 hab/km<sup>2</sup>, mais elle était encore plus élevée (140 hab/km<sup>2</sup>) si l'on ne tenait compte que de la superficie utilisable. Or, le système de culture pratiqué, encore largement « traditionnel », n'autorise qu'une densité ne dépassant guère 25 hab/km<sup>2</sup>. Le terroir apparaissait donc, selon cette norme, totalement saturé.

En treize ans cependant, la charge humaine du terroir s'est quelque peu allégée puisque la densité générale s'élevait à 137 hab/km<sup>2</sup> en 1972. Quatre exploitations agricoles ont disparu et les deux tiers de la population résidente en 1972 ne sont plus présents en 1985, près de la moitié des habitants ayant émigré. Le noyau stable de la population ne représente qu'un peu plus d'un tiers des personnes seulement. La population nouvelle provient, pour 42 %, des naissances et pour 25 % de l'immigration. Le village confirme la vitalité démographique du pays éton. Qui plus est, les femmes émigrées originaires du village reviennent y accoucher, et si le terroir n'a « donné » que 69 femmes, il a reçu 83 épouses.

---

(2) Yemessoa I se situe au cœur du pays éton dans l'arrondissement d'Obala. Ce village se retrouve au sein de l'observatoire OCISCA de Yemessoa dirigé par A. BOPDA comprenant Yemessoa I et II, où trois enquêtes viennent de se dérouler (1991, 1993, 1994).

Notre choix a surtout été guidé par des études antérieures effectuées dans ce village au début des années 70 par des chercheurs de l'ORSTOM, J. TISSANDIER et J. WEBER et par des étudiants de l'École fédérale (puis nationale) supérieure d'agriculture de Yaoundé (ENSA) qui a été délocalisée à Dschang.

Nos enquêtes se sont déroulées en 1985 et 1986, au sein du Centre géographique national de Yaoundé qui nous a fourni les moyens financiers et matériels. Nous remercions particulièrement A. BOPDA, chercheur et N. MEBENGA, technicien, qui nous ont apporté leur aide lors des relevés topographiques et des enquêtes chez les villageois des quartiers de Nkolngege et de Bilig Bitom.

La population villageoise, comme ailleurs dans le Cameroun méridional, comporte une majorité de femmes, mais le sex-ratio est ici particulièrement déséquilibré : 78,3 hommes pour 100 femmes, 58 hommes seulement ayant entre 15 et 60 ans. Jeunes de moins de 15 ans et vieux de plus de 60 ans constituent 58 % de la population totale.

L'exploitation agricole moyenne en 1985 est composée de 7,6 personnes dont un homme et deux femmes actives âgées de 15 à 59 ans (3). En 1972, l'exploitation moyenne de Yemessoa I était légèrement plus grande : 8,4 personnes dont plus de 4 actifs (1,7 hommes et 3 femmes). Chaque exploitation a perdu une femme active, c'est-à-dire, une productrice de vivres, souvent épouse de migrant. Chez les hommes, un actif sur trois a disparu. Les inactifs sont plus nombreux, en raison des migrations de retour de retraités. En treize ans, la force de travail agricole a donc diminué du fait de l'émigration des jeunes adultes.

### *1.2. Une émigration qui ne constitue pas un « ajustement démographique »*

Les trois quarts des hommes de Yemessoa I vont, dès l'âge de 15 ans, en ville rechercher du travail, à Yaoundé surtout, mais aussi à Douala et dans les autres petits centres du Cameroun méridional. La moitié de ces migrants sont célibataires, et pour la majorité, des fils cadets de chefs de famille. La plupart des emplois occupés le sont dans les services. Le bâtiment emploie également une part notable de migrants, mais on rencontre peu de commerçants et peu d'artisans. 16 % des migrants, enfin, sont des élèves poursuivant leurs études secondaires en ville, et qui ont de fortes chances de devenir des citadins. Les migrations matrimoniales constituent les deux tiers des mouvements féminins. Viennent ensuite les mouvements induits par les migrations masculines, épouses et enfants allant rejoindre un migrant (16,5 %). Travail ou éducation viennent en dernier lieu. 64 % des migrantes de Yemessoa I vont à Yaoundé ou à Douala. Elles constituent 20 % de la main-d'œuvre féminine potentielle ainsi perdue pour l'agriculture.

---

(3) Rappelons que les femmes âgées assurent leur subsistance tant qu'elles sont valides. De même, les hommes s'occupent personnellement de leurs cacaoyères tant qu'ils le peuvent, et prêtent main-forte aux femmes lors des gros travaux. Ainsi, la population active à plein temps ou à temps partiel, peut s'élever à 4 personnes adultes (2,4 femmes et 1,4 hommes) par exploitation. Les enfants, à partir de 10 ans, aident également aux cultures pendant les congés scolaires. Chaque exploitation peut ainsi compter sur un garçon et une fille, soit finalement, sur un total de 5 travailleurs disponibles sur place, pendant les périodes les plus chargées du calendrier agricole.

Il n'y a pas de corrélation entre les superficies agricoles contrôlées par les exploitations et l'émigration. Les exploitations ayant des plantations de cacao supérieures à la moyenne villageoise, envoient 60 % de leurs hommes adultes en ville, contre 42 % pour les autres. En fait, les motivations de départ des hommes appartiennent au registre individuel. Être dans une exploitation qui a une grande cacaoyère, ne suffit pas pour rester au village ; encore faut-il pouvoir en cueillir les fruits monétaires, qui sont accaparés, la plupart du temps, par le chef de famille, père ou aîné. Le décès du père est le signal du retour à la terre, ceci dépendant toutefois de l'âge du migrant. Il y a dans le village des chefs de famille encore jeunes (entre 30 et 45 ans), contrôlant des cacaoyères assez importantes (2 hectares), qui préféreraient poursuivre leur vie à l'extérieur, tout en effectuant de fréquents allers et retours entre la ville (Yaoundé) et le village, notamment au moment des gros travaux dans les plantations. L'émigration n'est pas non plus en relation avec la surface disponible pour les cultures vivrières ; les migrants issus des petites exploitations ne sont pas plus nombreux que ceux provenant des grandes. L'émigration féminine restant conditionnée par celle des hommes, le manque de champs vivriers ne conduit pas les femmes à l'émigration.

Les retours au village ne concernent que 37 % des migrants partis. Ils sont le plus souvent liés à la possession d'une cacaoyère « libérée » par le décès du père ou d'un oncle, ou encore octroyée lors du mariage. Les deux tiers des migrants revenus à Yemessoa I ont moins de 30 ans et sont souvent en situation d'échec en ville.

L'évolution du taux de masculinité indiquerait *a priori*, que l'émigration masculine (de 87,6 hommes pour 100 femmes en 1972 à 78,3 hommes en 1985) augmente. L'émigration de familles entières va de pair avec l'augmentation des temps de séjour en ville. Et l'envoi des enfants à l'école secondaire urbaine (20 % de tous les migrants sont des « étudiants », parmi lesquels seulement 6 % de filles) nécessite des ressources monétaires importantes que seule une migration régulière et de longue durée peut fournir.

Ainsi, le phénomène migratoire est d'abord l'expression des problèmes sociaux suscités le plus souvent par le manque de terre. Il ne constitue donc pas un facteur d'ajustement démographique.

### 1.3. Des tensions foncières déstabilisantes

La structure foncière du terroir en 1985 reflète fidèlement la diversité de l'organisation sociale et l'histoire récente du village. La carte des tenures résulte d'un partage foncier relativement récent (2-3 géné-

rations), mais aussi, du contrôle exercé encore récemment, par les chefs de lignages (*ntol nda bot*) qui ont su éviter, au moment des successions, la dispersion des patrimoines fonciers entre des mains étrangères au lignage ou au village.

La répartition des terres est très inégale. Deux lignages, les Belo et les Mangisa contrôlent 42 % du « terrain » (c'est-à-dire la jachère), alors qu'ils ne représentent que 28 % de la population totale. Des disparités existent également à l'intérieur des lignages. Ainsi, chez les Mbong, les plus gros propriétaires du village, deux familles détiennent la moitié des terres, les sept autres se partageant le reste. Le système de transmission des terres est responsable de telles disparités foncières.

Seuls, les hommes héritent. Dans une famille monogame, le partage des terres se fait entre les enfants mâles de façon équitable. Dans une famille polygame, les terres sont partagées entre les femmes du défunt ayant eu des enfants mâles, les fils uniques étant alors plus avantagés que les demi-frères. Les champs vivriers et les jachères sont laissés, en principe, à l'usage des épouses tant qu'elles n'ont pas contracté une nouvelle union.

Une certaine évolution est cependant en cours. La polygamie pratiquée par les anciens tend à diminuer fortement, si ce n'est à disparaître : en 1985, il n'y avait que 107 femmes mariées pour 100 hommes, ce qui est très peu. La monogamie restreint l'inégalité individuelle dans la répartition des terres, et, en diminuant le nombre d'enfants par famille, limite l'émiettement des propriétés foncières.

A Yemessoa I, comme partout dans la Lékié, les tensions foncières constituent le problème fondamental qui « empoisonne » (parfois au sens propre...) la vie du village, et accroît les conflits entre père et fils, aînés et cadets, oncles et neveux paternels. Les disputes causées par des empiètements sur des terres, par ailleurs strictement délimitées, sont permanentes.

La transmission des terres entre 1972 (enquête Tissandier, Weber) et 1985 (enquête Santoir, Bopda) n'a pas entraîné un morcellement excessif des exploitations, bien que le nombre des petites exploitations de moins de cinq hectares ait augmenté (de 47 à 58 %). Le partage des domaines entre tous les héritiers mâles des chefs d'exploitation défunts n'a pas été systématique comme la coutume le préconise. Les héritiers qui ont repris les exploitations sont en majorité les fils aînés des défunts, migrants de retour, ou pratiquant des migrations alternantes entre villes et village (4). Aussi, ce sont surtout les jeunes hommes et les femmes qui manquent de terre.

---

(4) La notion de « aînesse » est toute relative et politique. Est l'« aîné », le fils qui a été désigné comme tel par le père pour le remplacer.

La circulation de la terre entre les familles, à titre de prêts, compense, en partie, l'inégalité des propriétés héritées. Bien que certains paysans empruntent parce qu'ils estiment que leurs champs sont moins fertiles, la majorité déclare ne pas avoir suffisamment de terre pour subvenir à ses besoins vivriers les plus élémentaires. En 1985, près de la moitié des exploitations du village devaient emprunter des terres. Pour les champs vivriers, les emprunts peuvent représenter 60 % des superficies totales. Les deux tiers des parcelles sont empruntées en dehors du terroir, mais une dizaine d'exploitations du village disposent suffisamment de « terrain » (entre 7 à 8 hectares) pour pouvoir en prêter, chaque année, à leurs voisins. Seule cette minorité de paysans « nantis » a la possibilité d'étendre ses cultures.

#### *1.4. Une sécurité alimentaire assurée à grand-peine et des cacaoyères trop anciennes sur des exploitations légèrement plus grandes*

Yemessoa I est un terroir « bloqué », entouré de toutes parts par d'autres terroirs villageois également surchargés. Aussi le finage est-il resté stable entre 1972 et 1985. Parallèlement à la diminution de la population, les exploitations se sont repliées à l'intérieur du terroir et occupent moins de terres à l'extérieur (38 hectares contre 56). Par contre, les terres occupées par des allochtones sont deux fois plus importantes (29 hectares contre 15). Les exploitations sont en moyenne légèrement plus grandes (6 hectares contre 5,6), mais leur répartition est restée pratiquement inchangée : un tiers de grosses exploitations de plus de 7 hectares et deux tiers d'une superficie inférieure.

L'occupation du sol est pratiquement inchangée. Les superficies cultivées ont progressé de 40 à 42 % des terres disponibles. Les vivres occupent environ 16 % des terres et les jachères, 56 %, proportions comparables à celles de 1972. La durée moyenne de repos des terres est toujours d'un peu plus de trois ans, ce qui conduit à une occupation permanente du sol, compte tenu de la durée moyenne des cultures. On récolte, en effet, le plantain et le manioc trois à quatre ans après les plantations.

Les surfaces vivrières des exploitations ont sensiblement augmenté (13 ares en moyenne par habitant en 1985 contre 10 en 1972), mais ceci est à mettre en relation avec les meilleures pluies de 1985. Chaque femme active dispose de 0,4 hectare pour nourrir près de 4 personnes, ce qui est juste suffisant pour subsister. Un tiers des exploitations ont une moyenne inférieure, descendant jusqu'à 8 ares par personne, ce qui peut être considéré comme le strict nécessaire.

Les cultures de première saison sont toujours les plus importantes : 55 à 60 % des superficies vivrières. Elles sont dominées par le champ d'arachide, cultivé par les femmes. Il ne nécessite pas une jachère longue et la variété des plantes qu'il porte assure, bon an mal an, la satisfaction des besoins alimentaires de base.

Le système cultural, inchangé, est dominé par les cultures associées. Les parcelles de maïs et de plantain en culture pure sont rares. Les essais de cultures maraîchères et de petit élevage, tentés en 1972, ont été rapidement abandonnés dès que la mission catholique cessa son aide à la petite structure coopérative créée pour encadrer les paysans. On assiste par contre à un appauvrissement de la variété des plantes cultivées : plus de voandzou, de *ngon* (*Cucumeropsis mannii*), de moins en moins d'igname ou de taro, etc. Le *ngon* est depuis longtemps remplacé par d'autres cucurbitacées (*ombalak*, *Cucumis sativus*) qui, avec l'igname, sont associées à l'arachide.

Le cacaoyer occupe plus de terres (28 %) et la cacaoyère moyenne par exploitation est passée de 1,6 hectare en 1972 à 1,8 en 1985, soit 0,24 hectare par habitant contre 0,20. En treize ans, la cacaoyère villageoise a progressé de 2 hectares (2,7 % des superficies cacaoyères) en gagnant les bords des ruisseaux et les zones les plus humides. L'exploitation moyenne a une ou plusieurs cacaoyères d'une taille moyenne de 58,4 ares par parcelle à l'intérieur du terroir. 4 % des surfaces sont cependant hors du terroir. Ces plantations souffrent de vieillissement et de non-renouvellement : la moitié des surfaces ont plus de 50 ans d'âge. En 1985, il n'y avait qu'une seule cacaoyère de 18 ans d'âge, une autre (de 50 ans d'âge) étant en cours de redensification.

## **2. Des réponses insuffisantes à la crise locale : desserrer les contraintes tout en maintenant les positions sociales**

### *2.1. Le vivrier : les limites du système agricole sont atteintes*

Les systèmes cultureux actuels tendent vers une simplification des rotations culturales. La disparition des champs de *ngon* et d'igname correspond autant à une raréfaction des terres, avec raccourcissement des jachères, qu'à un manque de main-d'œuvre, même si le travail de buttage de l'igname est jugé trop dur par les jeunes femmes. Le système atteint, avec l'abandon fréquent de la parcelle de deuxième

saison, inutile en raison de son faible rendement (5), une étape ultime. La production vivrière de la famille ne se joue, en fait, que sur une seule saison agricole.

La division sexuelle des tâches a tendance à s'accroître. L'homme avait déjà abandonné la culture de l'igname, pratiquée désormais par les femmes dans leurs champs d'arachide, mais aux dépens des façons culturales (buttes moins hautes ou abandonnées), des superficies et de la densité des semis. Actuellement, la production vivrière dépend uniquement du travail féminin, d'où l'importance écrasante de l'arachide et du manioc dans les surfaces cultivées, comme dans l'alimentation. Ces deux plantes, qui ne nécessitent pas de gros travaux, constituent le vrai « cacao » des femmes (6) et l'expression de leur indépendance économique.

Malgré tout, en 1985, le terroir supporte et fait vivre une population très forte de 140 hab/km<sup>2</sup> de terre cultivable, c'est-à-dire cinq fois supérieure à la densité maximale théorique fixée par les agronomes, compte tenu des conditions physiques et techniques de la culture. Malgré la grande élasticité des seuils, toujours difficiles à déterminer, il semble cependant qu'à Yemessoa I les limites du système agricole pratiqué soient déjà atteintes. Les fortes densités actuelles ne sauraient être considérées comme « normales ».

De nombreux signes indiquent que le terroir est surchargé. Le plus évident, la baisse des rendements, unanimement reconnue, concerne toutes les cultures. La longueur des jachères n'est plus suffisante. L'appauvrissement des sols est accéléré par l'érosion, qui est favorisée à Yemessoa I, par la topographie et l'ampleur du déboisement. Les rendements sont également affectés par des maladies et des parasites de toutes sortes, qui attaquent les plantes. Leur développement est facilité par l'occupation quasi permanente du sol par les mêmes cultures, manioc et plantain. Depuis une quinzaine d'années en outre, le terroir est envahi par l'eupatoire qui recouvre, en un ou deux ans, les champs de manioc et de plantain. La présence de cette plante, gêne

---

(5) Le climat semble responsable de cette situation. Lors de la seconde saison pluvieuse, les pluies concentrées sur deux mois sont peu favorables aux cultures. Les rendements d'arachide y sont généralement très inférieurs à ceux obtenus en première saison et les parasites plus abondants, si bien que les femmes ne sont pas sûres de pouvoir récupérer assez de semences pour la culture du prochain cycle. Cela explique la faible superficie mise en culture durant cette période (13 % des superficies vivrières en 1972 ; 25 % en 1985) et même son abandon pur et simple, comme pendant l'année « sèche » 1983.

(6) Le « cacao de femmes » est le cacao de qualité inférieure laissé aux femmes pour rémunérer leurs services lors de la récolte.



la croissance des tubercules et a doublé les temps de défrichage et de sarclage.

La dégradation des rendements est d'autant plus grave à Yemesso I que les paysans sont ici condamnés, vu le manque de terre, à produire plus par unité de surface. Mais ce problème, apparu depuis plus d'une quinzaine d'années, n'a pas provoqué de grands changements dans le système cultural. Les techniques agricoles utilisées ne permettent pas de lutter efficacement contre la baisse des rendements. Certaines pratiques sont même néfastes : brûlis, cultures dans le sens de la pente, utilisation de semences infectées issues des récoltes précédentes, etc. L'apport des cendres et des fanes d'arachide ou des tiges de maïs est insuffisant pour compenser les pertes de fertilité dues aux défrichements. Ceci révèle l'impuissance des techniques agricoles traditionnelles devant la situation actuelle. L'utilisation rationnelle d'insecticides et d'engrais est jugée d'autant plus contraignante qu'il faut les acheter, sachant que les femmes n'ont pas pris l'habitude d'investir pour améliorer leurs cultures.

Les cultures vivrières sont d'abord consacrées à la consommation familiale. Mais une moyenne de 64 ares de cultures annuelles suffit juste à nourrir une famille de près de huit personnes. L'alimentation est monotone, composée de plantain, de feuilles-légumes, d'arachide et de manioc, ces plantes représentant la base alimentaire unique de trois quarts des ménages. Les enquêtes nutritionnelles menées dans la Lékié (Masseyef, 1958 ; Gabaix, 1966) indiquent que 87 % seulement des besoins caloriques sont couverts, le déficit étant plus fort pendant les mois de soudure, d'avril à mai, précédant les récoltes du premier cycle. La couverture des besoins se dégrade avec l'accroissement de la taille des familles.

A Yemesso I, le planteur doit faire appel au marché pour obtenir une partie de sa nourriture, il s'agit alors de produits importés : poisson sec, riz, bière, etc. L'exploitation commercialise cependant, chaque année, une part variable de la récolte des champs vivriers. 60 % des familles disposant de 0,12 à 0,25 hectare par personne peuvent ainsi dégager quelques surplus commercialisables. La vente des vivres est la principale source de revenu des femmes, avec le petit commerce. Les ventes concernent surtout l'arachide, le manioc, le maïs et le plantain dont la production dépasse largement les besoins. Mais la vente de vivres ne fournit qu'entre 15 et 25 % des revenus monétaires de l'exploitation dont la source principale reste la culture du cacao.

## 2.2. *Le cacao : une culture de bon rapport encore*

Entre 1972 et 1985, à Yemessoa I, il n'y a pas eu recul du cacao devant les cultures vivrières. Ces deux cultures n'ont pas les mêmes agents, ni les mêmes bénéficiaires. Le cacao représente encore en 1985 la richesse du village. Malgré l'âge avancé des plantations, il fournit des revenus substantiels aux hommes comme aux familles. Les rendements sont élevés : 353 kg/ha en 1984-1985, en moyenne (dont 49 % de grade I). Ainsi, en 1985, avec 1,8 hectare de cacao, l'exploitation moyenne a gagné 257 000 francs CFA (soit 514 000 francs CFA de 1994), ce qui fait 220 000 francs CFA par homme actif ou 18 300 francs CFA par mois, pendant un an. Le cacao fournit environ 50 % des ressources monétaires de l'exploitation. Mais la dispersion des revenus est grande : de 40 000 francs CFA à 1 220 000 francs CFA, selon les superficies et les rendements, qui dépendent eux-mêmes de nombreux paramètres dont le nombre d'heures de travail dans la plantation... Les performances des cacaoyères n'ont que peu de rapport avec l'évolution des cours. Elles dépendent surtout de la capacité de travail des ménages, souvent faible, de l'importance des besoins familiaux et des autres sources de revenus. Mais l'âge des plantations laisse prévoir une baisse des rendements dans un avenir relativement proche.

Quoi qu'il en soit, le cacao reste, en 1985, une affaire lucrative puisque la journée de travail du planteur rapporte un revenu brut de 2 200 francs CFA. Le rendement moyen de la cacaoyère ne permet toutefois d'acheter qu'une part des besoins alimentaires familiaux.

La force du cacao est d'être une culture quasi permanente dont le rôle n'est pas uniquement économique. De par sa pérennité (plus de 40 ans), il joue un rôle foncier fondamental, surtout dans les zones les plus peuplées, comme marqueur des propriétés familiales. C'est ainsi que les planteurs ne procèdent jamais à l'arrachage de leurs vieux plants, mais préfèrent « redensifier » leurs cacaoyères avec de nouveaux arbustes, ou en créer de nouvelles, en laissant les vieux cacaoyers dans la « brousse », ceux-ci continuant néanmoins à maintenir leurs droits fonciers.

## 2.3. *Le foncier : les aînés s'arrogent des droits*

La disparition progressive du contrôle exercé par les chefs de terre et le morcellement des lignages (*nda bot*) en unités indépendantes, perturbent les successions. On observe ainsi, de plus en plus, des cas de captation d'héritage des cadets par leurs aînés, qui ne font en cela

que reproduire le comportement du père qu'ils remplacent. S'instaure ainsi, *de facto*, une sorte de « droit d'aînesse » concernant les plantations. La conservation des propriétés, par la prééminence réaffirmée des « aînés », est une stratégie familiale qui peut s'expliquer par la relative exigüité des domaines. A quoi sert en effet d'hériter de quelques arpents de cacao, sans terrain autour, pour accroître la plantation ? Selon la tradition bété cependant, il s'agit là d'une évolution récente, contraire à la coutume, qui garantit normalement l'héritage des cadets.

Bien que le phénomène ne soit pas tout à fait nouveau, puisqu'il existait il y a plus de quinze ans, les ventes de terre deviennent également plus courantes, ce qui confirme, *a priori*, que la terre est devenue un bien individuel. Cependant, ces « ventes » se font encore à l'insu du lignage et du village. Le bornage des terres vendues ou héritées est très mal vu, et toujours ressenti par les familles comme une spoliation. Les paysans sont partisans du maintien de la terre dans le patrilignage même s'ils en contestent le contrôle. Aussi, les parcelles achetées sont encore rares (6 % de l'ensemble en 1985) et concernent les plantations d'abord, les champs vivriers ensuite.

La répartition des terres tend vers plus d'inégalité. Il existe de gros propriétaires qui « prêtent » ou louent des parcelles à leurs voisins, d'autres qui se taillent de grandes propriétés, par achat ou détournement de la coutume. Ces propriétaires fonciers, résidents ou absentéistes, sont généralement des éléments, sinon étrangers, du moins extérieurs au village (parents éloignés, migrants aisés retournant à la terre, fonctionnaires...) disposant de capitaux issus d'activités non agricoles, ou d'aides fournies par l'État.

Les autres exploitations tentent de subsister et de s'adapter. Le processus d'atomisation, de parcellisation excessive des terres suite aux héritages, s'est ralenti. Le regroupement des exploitations familiales dans les mains d'héritiers privilégiés, l'instauration tacite d'une sorte de « droit d'aînesse », si étranger à l'égalitarisme bété, montre ici son côté positif. Dans un contexte de petites propriétés, il a pour conséquence concrète et immédiate, de conserver des exploitations viables disposant d'un minimum de terre, et de retenir au village une population importante. En favorisant la circulation des terres vivrières à l'intérieur du terroir, sous la forme de prêts temporaires, il permet également, sinon de résorber les inégalités foncières, du moins d'atténuer les problèmes qui en découlent. Des exploitations exigües peuvent ainsi continuer à survivre.

Les cas d'indivision de terres entre frères mariés ne sont pas rares non plus, les cacaoyères seules faisant alors l'objet d'un partage. Cette

tendance reste cependant source de multiples conflits entre frères, conduisant le plus souvent à l'éviction des cadets non mariés, s'ils ne veulent pas servir de main-d'œuvre « familiale », peu ou pas rémunérée, et à leur départ.

#### 2.4. *L'émigration, générée par une société conflictuelle, entraîne une dégradation du système productif*

Les conflits sociaux et les problèmes économiques qui leur sont liés favorisent l'émigration. Elle est aussi forte à Yemessoa I que dans certains villages bulu où la terre est largement disponible. Même si elle contribue à alléger la pression humaine sur les terroirs, elle n'apparaît pas comme une réponse à leur surcharge. Ce phénomène fondamental de mobilité dont les racines sont d'abord sociales, n'a rien de nouveau puisque 70 % des villageois masculins de plus de 40 ans sont d'anciens migrants. Et ce n'est pas l'attrait du gain en ville, où l'on est le plus souvent chômeur, qui explique cette mobilité qui constitue un trait de société en milieu bété. Autrefois collective, la mobilité est devenue individuelle à l'époque coloniale (portage, travail forcé...). Elle se traduit actuellement par une grande instabilité des villageois, privant l'agriculture notamment de ses éléments les plus jeunes. Cette instabilité généralisée, fruit d'une sédentarisation récente, est entretenue par le caractère très conflictuel de la société bété, où la tension est permanente entre aînés et cadets, pères et fils, hommes et femmes, individu et famille.

Ces migrations créent un lien très fort entre la ville et le village qui sont reliés par un va-et-vient incessant de personnes : jeunes femmes allant se marier en ville ou rejoindre leurs maris ; « étudiants » venant aider leurs mères lors des congés scolaires ; jeunes hommes revenant au village après une première migration ratée ; migrants participant, lors des congés, aux travaux agricoles ou reprenant en charge la cacaoyère familiale, après le décès du père ; citadins venant passer leur retraite au village, etc.

L'émigration est très forte en 1985 et il est difficilement imaginable qu'elle puisse encore augmenter. Les campagnes ne seront pas menacées de désertification, ou de « gabonisation », tant que le projet des migrants et d'une grande part des populations urbaines restera le retour au village, au moment de la retraite. D'autant que, dans la plupart des cas, la vie ou la survie en ville, est toujours garantie par la production agricole. En outre, les terres abandonnées retourneraient inévitablement au lignage, auprès duquel il serait difficile de les récu-

pérer par la suite ; seule, leur mise en exploitation garantit la validité des droits d'usage.

Le choix en faveur de l'émigration est renforcé par les disparités de conditions d'existence en ville et à la campagne, et conditionné par quelques facteurs essentiels étroitement liés : niveau des techniques de production, main-d'œuvre disponible, division sexuelle des tâches et du contrôle des ressources, niveau des prix...

Les paysans restent tournés à la fois vers le village et la ville. Le village constitue une sécurité pour le migrant qui ne se retrouve jamais sans ressource en cas d'échec, et la ville peut procurer des gains généralement plus importants. Ceci comporte toutefois des inconvénients graves, parmi lesquels, la dégradation des méthodes de culture suite à la pénurie de main-d'œuvre, l'augmentation à terme des migrations féminines et le recul consécutif des cultures vivrières. Ces stratégies individuelles desservent les terroirs au bénéfice exclusif de la ville. Celle-ci bénéficie ainsi d'une force de travail jeune qui se reproduit ailleurs, et se retire au village, une fois écoulée sa période d'activité.

\*

\* \*

Les villages du Cameroun méridional, comme Yemessoa I, ne peuvent rester des villages de retraités ou des réservoirs de travailleurs pour la ville. Leur avenir passe par la relance de la production agricole qui, en dix ans, a baissé en quantité, en qualité et en diversité.

Améliorer la culture cacaoyère demande des investissements en matériel, en intrants et surtout, une main-d'œuvre familiale plus forte. Mais il n'y a pas de main-d'œuvre salariée, et les femmes, accaparées par les cultures vivrières et les tâches domestiques, ne sont pas disposées à accroître leurs efforts pour le cacao, sauf rémunération plus grande de leur participation, ce qui pose la question du prix d'achat et de la redistribution des bénéfices. Les années 1988-1993 n'ont en rien, apporté un début de réponse à ce problème. Laisser péricliter par ailleurs, les petites plantations familiales aurait pour conséquence d'accélérer l'émigration vers la ville, de diminuer les retours au village (plus d'« assurance-cacao » pour les retraités) et de provoquer un véritable exode rural. Ceci relancerait les problèmes fonciers, les terres ainsi libérées devenant un enjeu de luttes pour leur contrôle. Dans un tel contexte, il ne resterait plus que de grandes plantations, généralement contrôlées par des gens étrangers au village.

Améliorer la production vivrière est tout aussi, sinon plus urgent, que la réhabilitation des plantations cacaoyères. Le développement de la production vivrière doit permettre d'assurer, voire d'améliorer la couverture des besoins alimentaires des familles qui, dans la Léké, sont juste assurés. Il s'agit ensuite de fournir un revenu monétaire stable aux femmes, le cacao ne devant pas rester la principale source de numéraire contrôlée uniquement par les hommes. L'intensification des cultures ne peut pas signifier spécialisation. L'abandon des cultures associées au profit des cultures pures, thème de développement fréquent, rencontre chez les femmes une opposition très ferme. Des parcelles de culture pure dont la production est destinée à la vente, présentent, selon elles, de trop gros risques. Principales responsables de l'approvisionnement vivrier de la famille, elles sont attachées à la culture mixte qui tient mieux compte des conditions variées, et variables, du milieu (sols, pluviométrie), tout en assurant une production minimum, étalée tout au long de l'année. La sécheresse de 1983 qui provoqua, entre autres, une grave pénurie de plantain, leur a donné raison. Enfin et surtout, la production vivrière des villages suppose une organisation du marché et des prix stimulants.

Ceci passe par une amélioration importante du réseau routier que le désengagement actuel de l'État reporte à plus tard. Le problème des débouchés pour les produits vivriers reste entier malgré la forte demande émanant du grand marché de Yaoundé. C'est en grande partie pour cette raison que les hommes, à Yemessoa I comme ailleurs, ne se sont pas mis aux cultures vivrières, ni au maraîchage, malgré les grandes espérances des années 70. Pour l'instant, ils conçoivent ces cultures comme une occasion de gains comme une autre, pendant une période limitée, c'est-à-dire sous un angle purement spéculatif. Ainsi, l'offre des régions voisines de la capitale a de plus en plus de mal à suivre la demande urbaine (7).

L'intensification des cultures vivrières comporte autant de risques que l'abandon de la culture cacaoyère : problèmes fonciers, commercialisation excessive aux dépens de l'autoconsommation, apparition d'un salariat temporaire, création de disparités sociales contraires à l'éthique égalitariste bété. Ces dangers pourraient être conjurés si les producteurs s'organisaient en groupements villageois, sur le modèle des

---

(7) Les villages de la province du Centre n'alimentent ce marché qu'à hauteur de 53 %, mais couvrent 96 % de l'approvisionnement en manioc et banane. La concurrence en provenance du pays bamiléké s'avère très forte. Pour avoir un bilan des interventions agronomiques à Yemessoa, on peut se reporter à la contribution 4.

tontines si nombreuses, reflets de la solidarité paysanne. L'organisation de la production et du marché, l'amélioration des rendements (en restaurant la fertilité des sols et en améliorant les pratiques agricoles), la stabilisation des prix par une meilleure régulation de l'offre, doivent permettre d'éviter une commercialisation excessive des vivres et de fournir un complément indispensable à la cacaoculture. Il est urgent de libérer les potentialités des terroirs, en accordant aux cultures vivrières autant d'attention qu'au cacao car, finalement, l'auto-suffisance alimentaire dont se targue le Cameroun a été assurée jusqu'ici (pour combien de temps encore ?) par les terroirs, plus que par des projets de développement coûteux qui sont passés de mode avec l'ajustement structurel, et dont les résultats restent incertains pour ne pas dire plus.

### BIBLIOGRAPHIE

- GABAIX (J.), 1966, *Le niveau de vie des populations de la zone cacaoyère du Centre-Cameroun*, Enquête 1964-1965, Yaoundé, Direction de la Statistique, Paris, SEDES, multigr.
- LEPLAIDEUR (A.), 1985, *Les systèmes agricoles en zone forestière. Les paysans du Centre et du Sud-Cameroun*, Paris, CIRAD/IRAT, 615 p., multigr.
- MARTICOU (H.), 1962, *Les structures agraires du Centre-Cameroun*, Yaoundé, Secrétariat d'État au Développement rural, Chambre d'Agriculture, d'Élevage et des Forêts, 62 p., multigr.
- MASSEYEF (P.), CAMBON (A.), BERGERET (B.), 1958, *Le groupement d'Evo-doula. Étude de l'alimentation*, Paris, ORSTOM, 61 p.
- ONGLA (J.), 1973, *Étude économique de la production vivrière dans la zone d'intervention de Yemessoa I*, Yaoundé, École fédérale d'agriculture, 106 p., multigr.
- TCHALA ABINA (F.), 1973, *Contribution à une expérience de vulgarisation agricole : Yemessoa*, Yaoundé, École nationale supérieure d'agronomie, Étude technique n° 1, 328 p., multigr.
- WEBER (J.), 1977, « Structures agraires et évolution des milieux ruraux. Le cas de la région cacaoyère du Centre-Sud camerounais », *Cah. Sc. Hum.*, vol. 14, n° 2, ORSTOM, pp. 113-141.
- WENEZOUÏ (L.), 1979, *L'évolution d'une communauté éton dans un village proche de Yaoundé : Nkongmessa*, Paris, EHESS (thèse), 2 vol., 507 p., multigr.
- WESTPHAL (E.), 1981, *L'agriculture autochtone du Cameroun*, Wageningen, Wageningen Univ., Miscellaneous papers, 20, 164 p.